



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

CUNSIGLIU DI U 29 GHJUGNU 2026

CONSEIL DU 29 JUIN 2026

PRUCESSU VERBALE

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 23 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BATTINI Nicolas, BIAGGINI Jean-Jacques, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAIZIAN Laurent, POGGI Marie-Claire, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONI-PIACENTINI Céline, SIMONI Pierre-Baptiste, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à NATALI Josée
LINALE Serge à COLOMBANI Carulina
MORGANTI Julien à POGGI Marie-Claire
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

de GENTILI Emmanuelle, MONDOLONI Jean-Martin, SAVELLI Pierre, TIERI Paul

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

Approbation du CR du Conseil du 26 mai 2026

Adopté à l'unanimité.

Approbation des devis signés par le Président

Madame Marie-Claire Poggi interroge le Président au sujet des deux avis juridiques relatifs au SYVADEC et demande à pouvoir en disposer afin de les consulter.

Le Président répond que seule la première note juridique a, à ce jour, été remise. Celle-ci est actuellement en cours d'étude. La seconde note est en cours de rédaction et ne lui a pas encore été transmise. Il précise qu'à l'issue de l'analyse de ces deux notes, un point sera inscrit à l'ordre du jour d'un Bureau communautaire puis d'un Conseil communautaire, occasion au cours de laquelle ces documents seront communiqués aux élus.

Adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire 2026

Rapporteur : Guy ARMANET

Le Président rappelle brièvement le contexte dans lequel s'inscrit le vote du budget supplémentaire, notamment les conséquences des élections ainsi que les incertitudes liées au projet de loi de finances pour 2026. Il souligne toutefois qu'il s'agit d'un budget supplémentaire solide avant de laisser la parole à Monsieur Guy Armanet, qui présente successivement les différents budgets.

À l'issue de la présentation de chaque budget, le Président reprend la parole afin d'apporter des précisions.

Concernant le budget « Collecte et traitement des déchets », il fait un point sur la situation du SYVADEC.

À propos du budget des transports, il explique le choix de la gratuité ainsi que le renforcement de la tarification sociale. Il revient également sur l'évolution des ventes de titres et des abonnements. Il souligne que la CAB est confrontée à une situation sociale qui doit être pleinement prise en compte. À ce titre, il demande aux Vice-présidents en charge de l'action sociale, Madame Padovani et Monsieur Cimino, de veiller à intégrer cette réalité dans les travaux de préfiguration du CIAS.

Madame Hélène Beretti demande des précisions concernant la baisse du versement mobilité. Le Président explique qu'elle résulte d'une diminution du nombre d'entreprises assujetties, entraînant mécaniquement une baisse des recettes. Concernant la GEMAPI, le Président rappelle qu'il s'agit d'un budget dont l'importance se renforcera avec le lancement du PAPI 3.

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, les votes sont effectués par chapitre pour chaque budget.

Pour l'ensemble des budgets supplémentaires : Principal, Collecte des déchets, Transports et GEMAPI.

Contre : Marie-Claire Poggi, Josepha Olivesi et Julien Morganti.

Abstention : Nicolas Battini.

Arrivée de Florence LOMBARDO à partir du vote du BS « collecte des déchets »

Création et composition d'une commission des finances

Rapporteur : Guy ARMANET

Le Président rappelle l'importance de cette commission, notamment pour associer l'opposition aux discussions budgétaires. Il précise qu'elle se réunira après chaque Bureau communautaire et avant chaque Conseil communautaire lorsque des documents budgétaires seront inscrits à l'ordre du jour, afin de renforcer la lisibilité des travaux.

Adopté à l'unanimité.

Création et composition d'une commission de suivi financier

Rapporteur : Guy ARMANET

Adopté à l'unanimité.

Risorse umane - Ressources humaines

Transformation d'un emploi permanent à temps complet – Assistant gestion administrative

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Transformation d'un emploi permanent à temps complet – Chargé(e) de développement économique et territorial

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi permanent à temps complet – Conseiller des APS

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Départ de Guy ARMANET

Cummanda publica - Commande publique

Prise d'acte attribution CAO - Marché n°24011DTIST - Réalisation d'un Centre Technique : Avenants - (Lot 7 - Avenant 2, Lot 8 - Avenant 2, Lot 9 - Avenant 1, Lot 11 - Avenant 4, Lot 13 - Avenant 1, Lot 17 - Avenant 2)

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Le Président présente successivement chacun des avenants en précisant les motifs des modifications ainsi que les incidences financières, tant en plus-value qu'en moins-value.

Prise d'acte à l'unanimité de la décision de la CAO pour l'ensemble des avenants.

Gestione di i risici - Gestion des risques

Approbation du plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Rapporteur : Philippe CIMINO

Monsieur Michel Rossi souligne l'importance de ce document et de son élaboration à l'échelle intercommunale. Il rappelle notamment l'exercice de gestion de crise organisé le 15 mai 2025 entre les communes de Bastia, Furiani et San Martino di Lota, qui avait mis en évidence la nécessité d'une coordination renforcée.

À l'issue de la présentation du rapport, le Président fait un point sur les travaux de démolition de la STEP ainsi que sur leur financement. Il indique que la CAB a obtenu une subvention de 500 000 € au titre de la DETR et qu'une demande complémentaire a été déposée auprès de la Collectivité de Corse afin d'obtenir près de 300 000 € supplémentaires.

Adopté à l'unanimité.

Istituzione - Intercommunalité

Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire applicable à la mandature 2026-2032

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Création d'une brigade intercommunale « Pulizza verde » habilitée à constater les infractions relatives aux déchets en application de l'article L. 541-44-1 du code de l'environnement

Rapporteur : Jean-Charles LEONARDI

Madame Marie-Claire Poggi demande si cette brigade remplacera la police verte de Bastia.

Le Président répond que non. Les deux dispositifs interviendront dans des domaines distincts, dans le respect des compétences de chaque collectivité.

Adopté à l'unanimité.

Départ de Nicolas BATTINI

Sensibilisation des élus aux enjeux de la transition écologique et énergétique

Rapporteur : Michel ROSSI

Monsieur Michel Rossi souligne qu'il s'agit d'un sujet majeur qui dépasse largement le cadre de notre seule institution.

Madame Hélène Beretti se félicite de cette initiative tout en rappelant la nécessité d'intégrer, dans la réflexion conduite par la CAB, les spécificités de la Corse, notamment l'insularité, le pastoralisme, l'autonomie alimentaire et, plus largement, les enjeux propres au territoire insulaire.

Monsieur Jean-Michel Savelli évoque la nécessité d'anticiper, à court terme, les conséquences de la sortie d'ENGIE. Il estime qu'il convient d'accentuer la réflexion sur la production d'énergies renouvelables et suggère d'étudier la mise en œuvre d'une STEP (station de transfert d'énergie par pompage), qu'il considère comme une piste particulièrement intéressante.

Le Président indique qu'il pourrait être envisagé de solliciter l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) sur ce sujet.

Monsieur Gilles Simeoni intervient enfin sur les enjeux liés à la sortie progressive du gaz, notamment dans le secteur du logement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h 00.